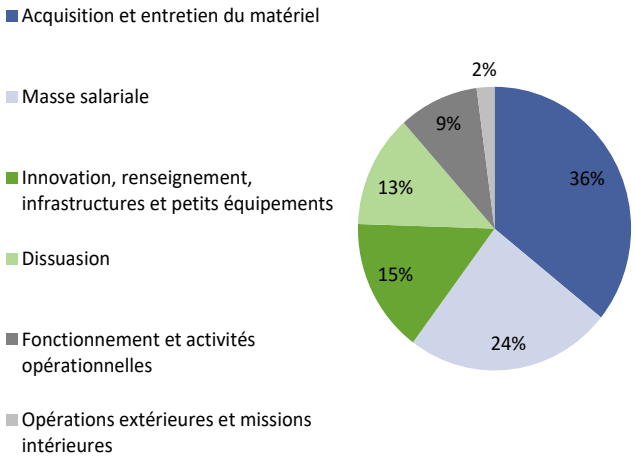
Défense

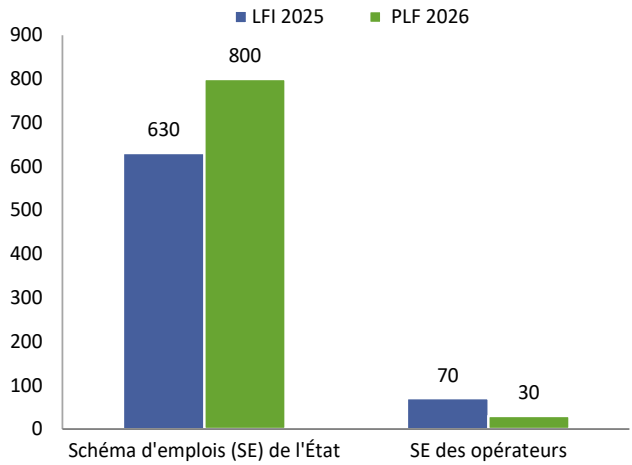
Les moyens de la mission en 2026

Crédits budgétaires : 57,1 Md€ Emplois de l'État : 272 279 ETPT
Emplois des opérateurs : 12 320 ETPT

Répartition des crédits budgétaires



Évolution des emplois (en ETP)



Crédits budgétaires et taxes affectées plafonnées pour 2026

	LFI 2025[1]	PLF 2026
Crédits du budget général[2]	50,48 Md€	57,15 Md€

[1]Données au format 2026
[2]Hors contribution directe de l'État aux pensions des fonctionnaires civils et militaires

Présentation de la mission

- Le budget de la mission « Défense » est en hausse de 6,7 Md€ en 2026, soit 3,5 Md€ de plus que la hausse de 3,2 Md€ prévue en loi de programmation militaire (LPM) pour les années 2024 à 2030. Faire face à l'aggravation des menaces liée à une dégradation accélérée de l'environnement sécuritaire mondial nécessite cet effort significatif, permettant d'accélérer le réarmement de la France et d'augmenter la résilience de la Nation.
- Les crédits financeront les priorités du ministère, avec une attention particulière portée à la préparation opérationnelle à un conflit de haute intensité, aux munitions, à la guerre dans le champ électromagnétique, aux drones, à l'espace, à la défense sol-air, à l'amélioration des conditions d'entraînement, au soutien aux soldats et à leurs familles, au développement de l'esprit de défense et à la poursuite de la modernisation des composantes de la dissuasion nucléaire.
- Pour 2026, les effectifs sont renforcés de 830 nouveaux emplois, dont 800 équivalents temps plein (ETP) pour l'Etat, incluant ceux au profit du Service industriel de l'aéronautique et de la protection du personnel scientifique et technique, et 30 ETP pour la direction des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA-DAM) pour répondre aux enjeux de transformation des armées.

Accélérer le réarmement par un effort budgétaire supplémentaire

Le budget de la mission « Défense » augmentera de + 6,7 Md€ en 2026, soit + 3,2 Md€ au titre de la trajectoire prévue en loi de programmation militaire (LPM) pour les années 2024 à 2030 et + 3,5 Md€ au titre de l'effort supplémentaire d'accélération du réarmement.

Cette augmentation de + 13 % des crédits par rapport à la LFI 2025 démontre l'effort majeur réalisé au profit des armées et prépare le doublement des crédits de la mission « Défense » par rapport à 2017.

Les grands programmes d'armement verront leur budget augmenter, avec une hausse de 31 % par rapport à la LFI 2025, atteignant 13,9 Md€. Les dépenses de maintien en condition opérationnelle (MCO) augmenteront de 10 % pour atteindre 6,5 Md€ et permettront d'améliorer la disponibilité opérationnelle des matériels de guerre. L'effort au profit de la dissuasion nucléaire augmentera quant à lui de 7 % par rapport à 2025 pour poursuivre le renouvellement et la modernisation des capacités. Enfin, une partie de ces crédits permettra aux armées de faire face à leurs nombreux engagements internationaux, notamment dans le cadre de la guerre en Ukraine.

Le schéma d'emplois de la mission « Défense » sera de + 830 ETP en 2026 (+ 800 ETP pour l'Etat, incluant ceux au profit du Service industriel de l'aéronautique et de la protection du personnel scientifique et technique, + 30 ETP pour le CEA-DAM).

Poursuivre le renforcement des moyens de la défense nationale

Promulguée le 1er août 2023, la LPM 2024-2030 s'est inscrite dans la continuité de la LPM 2019-2025 afin de poursuivre le renouvellement des capacités opérationnelles des armées sur la période.

Compte tenu de la hausse en nombre et en intensité des conflits dans le monde, il apparaît toutefois nécessaire d'accélérer significativement le réarmement et la préparation de nos forces afin qu'elles soient plus rapidement en mesure de faire face à des engagements de haute intensité.

Par conséquent, afin de garantir le rang et la fiabilité de la France comme partenaire et allié de sécurité au sein de l'espace euro-atlantique et de permettre à nos forces de s'engager et de l'emporter dans un conflit majeur, une actualisation de la programmation militaire sera présentée à l'automne. Cette ambition oriente d'ores-et-déjà l'effort de l'État au PLF 2026, dans des domaines capacitaires stratégiques comme l'innovation, l'espace, les drones, la défense surface-air et les munitions. Elle prévoit d'importants investissements au profit de toutes les armées et de tous les milieux de conflictualité. Enfin, elle vise le renforcement de la fidélisation, de l'expertise et de l'adaptabilité de l'ensemble des agents du ministère des armées.

Les crédits de la mission « Défense » ont augmenté de 11,5 Md€ dans le cadre de la précédente LPM, avec des hausses annuelles de + 1,7 Md€ entre 2019 et 2022 puis de + 3,0 Md€ en 2023. Entre 2017 et 2026, les crédits de la mission « Défense » auront augmenté de + 76,2 %, permettant d'atteindre des niveaux historiques de commandes et de paiements aux entreprises de la base industrielle et technologique de défense française, qui maillent le territoire national.

Par ailleurs, la LPM prévoit une ambitieuse montée en puissance de la réserve opérationnelle : les effectifs de réservistes devraient s'élever à 80 000 en 2030, avec un objectif à 105 000 volontaires ayant souscrit un engagement à servir dans la réserve au plus tard en 2035, avec comme cible un ratio d'un réserviste pour deux militaires d'active. L'emploi de la réserve opérationnelle, plus nombreuse et mieux équipée, sera intensifié.

Enfin, conformément aux annonces du Président de la République du 13 juillet dernier, des travaux sont en cours pour définir les modalités d'un nouveau cadre d'engagement pour la jeunesse.